



Correspondance

à adresser à : Gérard DULIN
23 RUE J.PH. RAMEAU
63800 COURNON
☎/Fax 04.73.77.75.83
gdulin@wanadoo.fr

COURNON Le 24 FEVRIER 2011

COMPTE RENDU REUNION
DU COMITE DIRECTEUR
DU 21 FEVRIER 2011 A ISSOIRE

■ **CLUBS Présents :**

- ISSOIRE (M.DUPUY) - CHAMALIERES (Mme DUBREUIL) - CHAMPEIX (Me. BELLANGER) – STADE CLERMONTOIS (M. CHOY) – MONTLUCON (M.LACROIX) – VICHY (Me. CHEVALIER) – VOLVIC (M. VANNEREAU) – ESCRIMEURS BOURBONNAIS (M. JARRY, Mme GILLET) – COURNON (M. BONNAVE, Me DUREISSEIX)

■ **Membres des Comites départementaux :**

- M. JULIEN CDE 03

• **Membres du Comité directeur :**

- Mme. ESNAULT – Mme. DUBREUIL – Mme. VANNEREAU – M. DEGEORGE - M. FERRANDON – M. GUILLOT – M. DUBREUIL Cédric – M. CHOY – M. MOLLE - M.PITOT – Me BELLANGER - M. DULIN –

Excusés. Mme. PONCET – M. PENET – M. BIDEUX – Maître JACQUET- Maître HERVE – MM. FREYSSINIER André et Philippe.

- **Approbation du compte rendu de la réunion du comité directeur du 13 DECEMBRE 2010 à l'unanimité.**

- **C.N.D.S. :**

- Le montant global du C.N.D.S. est en évolution de 3%.
- Mais les clubs doivent avoir des actions ou un projet de 1500 E pour prétendre toucher une subvention dont le minimum est porté à 750 € et suivant le nombre de clubs dépositaires d'un projet dans un département il ne sera peut-être pas possible de satisfaire tout le monde. La possibilité de regrouper les subventions au niveau départemental est difficile à réaliser.
- Les dossiers de subvention du C.N.D.S. sont à télécharger sur le site de la jeunesse et des sports.

- **CONVENTION REGIONALE :**

- La convention avec la région a été reconduite pour cette année (Déplacements jeunes aux championnats de France ou inter-régionaux, matériel et formation de bénévoles)
- Nous allons lancer une enquête pour l'achat d'équipements comme les années précédentes.
- Le montant global de l'achat sera de 15000 € pour l'instant.

- **LABELLISATION DES CLUBS.**

- Le dossier de demande de labellisation est téléchargeable sur le site de la F.F.E.
- Ce dossier ne doit pas être envoyé directement à la F.F.E. mais doit transiter par votre comité départemental qui le transmet à la ligue après avoir vérifié si toutes les conditions sont remplies. La ligue fait l'envoi à la fédération si accord .

- **ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE :**

- L'assemblée générale de la ligue se tiendra à SAINT FLOUR (Cantal) le 08 OCTOBRE à partir de 14H30.
- Les comités départementaux doivent tenir leur assemblée générale avant celle de la ligue.
- Les clubs doivent aussi tenir leur assemblée générale avant celle de leur comité départemental.

- **Hors réunion** : * Les comités départementaux doivent mettre à jour cette année leurs statuts conformément aux modifications des statuts de la fédération et des ligues effectué en 2010. C'est une obligation.

* Les clubs invitent leur président de comité départemental, les comités départementaux invitent le président de ligue.

- **CALENDRIER DE ZONE :**

- Le club du stade clermontois pose sa candidature pour la 1ère zone fleuret minimes : soit le dernier dimanche de novembre 2011 ou le 1er dimanche de décembre 2011.
- Le club de VICHY pose sa candidature pour la 2ème zone cadets épée individuel et équipes les 4 et 5 février 2012.
- deux compétitions faisant partie du pack attribué à la ligue d'auvergne pour la saison prochaine (2011 / 2012).
- Le club de VICHY se porte aussi candidat pour la zone 2 épée minimes le 29 janvier 2012, si personne de la zone n'est preneur étant donné que cette compétition ne fait pas partie du pack AUVERGNE.

- **FETE DES JEUNES :**

- **CAPITANAT :**
- **désignés par l'E.T.R. après consultation des personnes concernées**
- FLEURET MASCULIN : Maître RUDEL Noëlle
- FLEURET FEMININ : Maître HERVE Jean Paul
- EPEE MASCULINE : Maître JACQUET Hervé
- EPEE FEMININE : Maître CHEVALIER Jean Paul
- SABRE MASCULIN : Maître SEGA Benjamin
- SABRE FEMININ : Maître N° DIAYE N°DOFFENE
-
- Mme et M. VANNEREAU vont se charger de l'achat de sweet-shirt (40) ou d'un haut de survêtement aux couleurs de l'Auvergne, ils se chargent également de la recherche de sponsors pour assurer une partie de la dépense. Pour information dépense en 2010, 900 € (participation de 300 € par le Crédit Mutuel).

- **C.R.A. :**

- Maître JACQUET (excusé)
- Une journée de formation d'arbitrage pour les arbitres en formation régionale aura lieu à VICHY le 04 MARS 2011
- Déplacements MINIMES. La ligue ne prend à sa charge (subventions du Conseil Régional et participation de la ligue) et n'organise que les déplacements pour le critérium des jeunes et le circuit de zone minimales par équipes. Sont pris en charge pour ces deux épreuves le transport et l'hébergement des accompagnateurs (organisateur, capitaines d'équipes et CTR) et le transport des tireurs, ainsi que le chauffeur de l'entreprise. Pour les autres épreuves (voir C.R. du 13/12/2010) les parents peuvent bien entendu se regrouper et organiser eux-mêmes les déplacements de leurs tireurs, le CDE 63, M. PENET la fait les années précédentes depuis plusieurs années au titre du comité départemental et de la ligue (nous espérons qu'il continuera à le faire).
- Intervention de M. et Mme VANNEREAU du club de VOLVIC qui proposent l'hôtel KYRIAD (porte d'Italie) pour l'hébergement (communiqué à M. PENET) et qui demandent que les tarifs des déplacements soient communiqués aux tireurs au minimum 8 jours avant les dates de départs. Ils suggèrent de faire payer les tireurs avant le déplacement, ce qui semble inapplicable avec le rajout parfois à la dernière minute d'accompagnants qui remet en cause le montant du transport par répartition, à moins de faire cadeau du transport à ces derniers.

- **COMMISSION DES EDUCATEURS :**

- Le planning des stages de l'année 2011 se trouve sur le site de la ligue.
- Ceux de l'année 2012 devraient y être bientôt.
- - Me CHEVALIER relève l'augmentation des heures de formation, l'obligation d'une formation aux trois armes pour les animateurs, la complexité des nouvelles formules, et souhaiterait une simplification. La ligue en fera part à la fédération.
- Stages : le stage de formation de cadres de février est annulé faute de candidats.

- **POINT DU TRESORIER :**

- A ce jour, le nombre de licenciés sur la ligue est de 1084, soit une baisse par rapport à la saison dernière de 88 licences.
- Le trésorier remet à chacun une situation comptable de la ligue au 14/2/2011 (pièce jointe).

- **QUESTIONS DIVERSES..**

- Le règlement de l'organisation des compétitions va être modifié afin de tenir compte des problèmes d'inscriptions suite aux championnats de ligue du 20/2/2011 à VOLVIC. Sera également complété le règlement des classements. Ces deux documents seront soumis au prochain comité directeur.
- Mme DUBREUIL DEMANDE AUX CLUBS ORGANISATEURS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE DE PRENDRE CONTACT AVEC ELLE POUR LA DISTRIBUTION DES COUPES ET MEDAILLES, au moins 15 jours avant.
- Rappel pour les inscriptions des minimes en individuel et en équipes pour les zones, interzones et fête de jeunes, ainsi que pour les cadets, juniors, seniors PAR EQUIPES, C'EST LA LIGUE qui fait les engagements. Veillez à bien respecter les délais d'inscriptions le secrétaire n'engage plus à partir de 20 H du jour de la date limite.
- Questions de Mme DETRUIT, Présidente du club de VOLVIC : Préparation de la Fête des Jeunes : la ligue comme chaque année s'en occupe (voir plus haut)
- Position de la ligue vis-à-vis de Me FREYSSINIER : Me FREYSSINIER est l'employé du comité départemental du CANTAL. Le président fait un rappel succinct des courriers échangés, Me FREYSSINIER avait quitté l'ETR en début d'année 2010, il a démissionné du comité directeur de la ligue en février 2011 ainsi que Mme CHEYROUSE.

Le secrétaire

Le Président